



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

irrigation

Question écrite n° 72654

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche non seulement sur les conséquences, mais aussi sur les causes de la sécheresse actuelle qui frappe nombre de départements. La France n'est pas pourtant un pays pauvre en eau mais elle paraît aujourd'hui victime d'une gestion peu économe de sa ressource. Cela met en exergue les travers de cultures fortement consommatrices en eau et exigeant une forte irrigation. Il souhaite savoir comment le Gouvernement compte inciter les agriculteurs à pratiquer des cultures correspondant davantage aux caractéristiques météorologiques et notamment pluviométriques de leur région.

Texte de la réponse

La sécheresse a mis en évidence la nécessité d'améliorer la gestion des ressources en eau et de réduire la vulnérabilité des cultures au manque d'eau. Une gestion plus économe de l'eau s'impose. Le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques qui va être examiné par l'Assemblée nationale début 2006 tend vers cet objectif. Un plan de gestion de la rareté de leur ressource a été adopté par le Gouvernement en octobre 2005. Parallèlement à ces mesures conduisant à mieux maîtriser la pratique de l'irrigation, il importe d'accorder une importance plus grande au volet agronomique par la promotion de cultures permettant une meilleure adéquation entre les besoins en eau des plantes et la réserve utile des sols. Tel est l'objet des recherches conduites actuellement par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) pour sélectionner des plantes résistant mieux au stress hydrique. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil des actions présentées dans le plan de gestion de la rareté de la ressource. Celui-ci propose notamment de « valoriser les résultats des programmes de recherche relatifs à l'adaptation des cultures au climat et aux sols en définissant bassin par bassin, avec les organismes professionnels agricoles, les conditions opérationnelles de mise en oeuvre de ces résultats ».

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72654

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8290

Réponse publiée le : 20 décembre 2005, page 11753